

LA NATION

JOURNAL CANADIEN POUR LE PEUPLE CANADIEN

L'Assemblée Législative

Bureau à Saint-Jérôme : Rue Labelle.

Bureau à Saint-Jérôme : Rue Labelle.

L'honorable G. A. Nantel,
Directeur de la rédaction.

SAINT-JEROME, SAMEDI 24 MAI 1902.

R. Aimé Tison,
Gérant et Secrétaire de la rédaction.

AVIS IMPORTANT

Nous tenons à avertir nos clients et abonnés que toutes les affaires concernant l'administration du journal doivent se faire à notre bureau à Saint-Jérôme.

Les paiements pour abonnements doivent être adressés soit à M. de Martigny, qui est autorisé à en donner quittance, soit simplement à "LA NATION, Saint-Jérôme."

Quant à ce qui concerne les annonces, impressions, etc., les remises doivent être adressées exclusivement à "LA NATION, Saint-Jérôme."

Nos clients s'exposent à payer deux fois s'ils négligent de se conformer à cet avis.

LE GÉRANT.

Tous les manuscrits doivent être adressés directement à Saint-Jérôme et nous parvenir le lundi avant-midi.

SAINT-JEROME, 24 MAI 1902.

A nos lecteurs

Un accident, arrivé au moment où nous allions sous presse, nous force à donner un journal incomplet cette semaine.

Nous avons préféré ne donner que quatre pages de matières, plutôt que de retarder la publication de LA NATION d'au moins deux ou trois jours.

Nous espérons que nos bienveillants abonnés ne nous en tiendront pas rigueur.

LE GÉRANT.

Les empires nouveaux, combien grands les faut-il ?

M. Joe Chamberlain n'entend pas se laisser battre par M. Morgan, l'organisateur des Trusts ou Concentrations des grandes entreprises. John Bull serait devancé par Jonathian ! Jamais et de même que les adorateurs du fétiche Cécil Rhodes soutiennent que celui-ci a été le précurseur infiniment plus fort que Morgan, les disciples de Chamberlain peuvent soutenir que le Secrétaire des Colonies bat l'un et l'autre à la fois.

Rhodes et Morgan ont syndiqué les puissances de la matière, les entreprises de l'industrie et du commerce, mais Chamberlain, lui, entend de syndiquer les nations tout entières en quelques vastes empires qui se partageront le monde !

Pourquoi pas ? mais pourquoi, pas, surtout, un seul empire qui n'aurait besoin que d'un seul conseil d'administration, d'une seule Chambre de délibération internationale et universelle et d'un homme unique pour mettre en branle tous les humains ainsi réunis sous le sceptre d'un seul, qui, pour les temps actuels, ne serait autre que M. Chamberlain lui-même ? Quelle réduction dans les frais de gestion ; plus de cours, plus de listes civiles, plus d'entretiens ou de couronnements de

rois, quel soulagement pour le peuple ! Plus surtout d'armement puisque les frontières seraient effacées entre les pays et que le mot "nation" ne s'entendrait que de l'humanité !

En attendant, sans doute, l'avènement de ce millénium, M. Chamberlain s'arrête à quelques empires, mais à la condition qu'ils soient grands : "C'est maintenant l'époque des grands empires, a-t-il dit et non des petits Etats." Et il ne faut rien moins à l'ambitieux ministre que la Grande-Bretagne commandant au quart de l'Amérique, à l'Égypte, au Sud-africain, aux Indes et à l'Australie fusionnés en un seul tout pour exercer, de conserve avec les Etats-Unis, l'hégémonie anglo-saxonne sur le monde entier.

Voilà un rêve digne d'un utopiste de la plus belle venue. C'était un peu celui des ministres de Georges III quand, avec leur royal avisé, ils ne pouvaient se mettre en tête que les 13 petits Etats américains leurs partiraient de dessous les pieds, pour former eux-mêmes, en un siècle à peine, un empire nouveau sans lequel l'influence anglo-saxonne périrait aujourd'hui de par le monde entier.

Et c'est à la face de jeunes nations qui entendent être elles-mêmes quelque chose dans le mouvement du monde, qui ont le territoire, les richesses naturelles, l'ambition de la liberté et de l'indépendance, qui se sentent de la cervelle dans la tête, de la noblesse dans le cœur et du sang dans les veines, qui détestent de servir à une époque d'émancipation nationale et individuelle, c'est en face du Sud-africain qui tend obstinément à se régir comme nous du Canada, de l'Australie, qui résiste si résolument à la pression du ministre des colonies, en face du Canada qui va réclamer plus haut que jamais l'exercice de ses droits de majeur parmi les peuples, que M. Chamberlain nous dit que les temps sont aux grands empires et non aux petits Etats. Mais combien donc grands les lui faut-il les empires nouveaux ?

Une population à peu près égale à celle de l'Angleterre sous Elizabeth, la femme de génie insensible à tout excepté à l'unité du Royaume et à l'expansion de l'empire anglais, est-ce suffisant à un peuple pour assurer son avenir ? Et quand ce peuple, rendu plus vigoureux par l'alliage des deux plus remarquables races du monde, veut confondre son travail, ses énergies et ses intelligences pour aller à la conquête de ses destinées, faut-il demander qu'à ce gage de succès on ajoute comme condition essentielle, le bon vouloir et l'arbitraire de Downing Street ? Nous ne le croyons pas.

Un territoire aussi riche, toutes choses compensées, que celui des Etats-Unis, le Haut et Nouvel Empire de notre époque, capable de nourrir 200,000,000 d'habitants, a écrit l'autre jour un des plus sensés penseurs anglais, est-il de taille à mettre le Canada en dehors de ce que M. Chamberlain peut appeler les petits Etats ?

Le Dominion du Canada, d'après les statistiques de Sa Majesté, s'étend sur 3,456,383 milles carrés, dont 3,315,647 en terre et 140,736 en eaux. Il a 3,500 de l'est à l'ouest et 1,400 du nord au sud.

L'Angleterre, l'Écosse et les pays de Galles ensemble, ont une superficie de 88,000 milles. Le Canada pourrait donc former quarante de ces petits Etats à même son territoire.

Le Canada peut former onze pays de l'étendue des états de New-South-Wales ; trois pays comme les Indes anglaises et il resterait encore de la place pour le Queensland et Victoria. Tout l'Empire Britannique pourrait être découpé à même le Canada, avec quinze autres pays de même étendue, et il resterait encore de la place pour mettre chez nous la Belgique, le Danemark, la Grèce, la Serbie et la Suisse ; on y trouverait encore un coin pour l'Irlande et un autre pour le Delaware, le Connecticut.

N'est-ce pas là vraiment un territoire assez grand pour combler l'ambition de tout constructeur d'empire, M. Chamberlain excepté ?

Quant aux ressources naturelles, notre Nord-Ouest est un empire par lui-même et serait un jour fort embarrassé de tenir dans le contenant impérial.

Si malgré ces proportions colossales de notre empire naissant, M. Chamberlain ne nous trouve pas de taille voulue pour les empires de notre époque, nous pourrions lui suggérer de nous juxtaposer à l'empire américain et il nous trouvera, sans doute alors, tout à fait de son goût pour la grandeur du territoire et la puissance des forces alliées d'après la doctrine Monroe. Car enfin, c'est celle-ci qui, naturellement, l'emportera sur une doctrine d'absorption européenne, quand le Canada, topographiquement, ne fait qu'un avec l'empire américain.

La Colonisation

XIV

Ecoles et Chapelles

Avant de passer à ce chapitre nous devrions, peut-être, insister sur la nécessité des chemins de fer pour coloniser. Mais tant de fois nous avons parlé de ce sujet qu'il semblerait fastidieux pour le lecteur d'y revenir de nouveau.

Mais, demandons-nous en passant comment il est possible de pousser plus avant la colonisation dans la Province quand les derniers établissements se trouvent à des vingt, trente ou quarante milles de distance des marchés locaux s'il arrive que le colon n'a pas à sa portée les marchés que j'appellerais providentiels, formés par les grandes exploitations forestières. De Labelle, par exemple, qui est le terminus du chemin de fer, il y a, à l'établissement du dernier colon, environ cent milles.

Cent milles à parcourir, en voiture, dans des chemins parfois impassables en automne et en printemps ! Comment un colon peut-il, avec avantage, lutter contre de telles difficultés de transport et de communication ? Mettez un chemin de fer à la disposition de ces colons, de ces héroïques vainqueurs de la forêt, et vous décuplez, en intensité, le mouvement de la colonisation.

Mais glissons bien vite là-dessus, car nous parlons dans le vide et vaudrait autant, nous adressant à des hommes politiques qui ne veulent pas même se don-

ner la peine d'étudier cette question de transportation ferrée, nous adresser aux rochers de nos montagnes et aux arbres de nos forêts. Le résultat serait à peu près le même, car nous ne voyons personne, ni dans la députation, ni dans le ministère qui ait vraiment à cœur le progrès de la colonisation, si étroitement soumise à la construction des chemins de fer. C'est à peine si nous pouvons entrevoir l'extension de la ligne jusqu'au Nomingue, quand, dans un pays vraiment désireux de garder ses enfants chez lui et de s'emparer pour eux d'un sol fortuné, ce chemin de fer devrait être sous contrat, pour construction jusqu'aux bords du lac Témiscamingue. Le Pacifique, qui se prête à tout ce qu'on demande, dans l'Ouest, cette puissante compagnie enrichie par les vieilles provinces d'Ontario, aurait dû être sollicitée sans relâche par les autorités et forcée, presque, d'exécuter cette entreprise tout en s'assurant un territoire merveilleusement beau et fortuné.

Revenons donc à nos écoles et à nos chapelles de colonisation ; elles sont les unes et les autres indispensables et dès les premiers travaux d'ouverture d'un territoire nouveau, à l'établissement de nos Canadiens-français.

L'école ! n'est-ce pas, en ce temps de progrès intellectuel, une nécessité première pour une nouvelle colonie, à moins que, reculant de cinquante années en arrière, nous consentions à voter à une ignorance crasse des générations entières, comme nous avons fait toute l'époque de 1841 à 1902 durant. Car, qu'on le remarque, tel a été le sort de nos nouvelles paroisses, même celles des cantons de l'Est leur début.

Il faut au moins de 10 à 15 ans avant de pouvoir constituer un canton nouveau en municipalité scolaire et la doter de maisons d'enseignement, et d'institutrices ! Et encore au prix de quels sacrifices qui accablent même parfois les colons et les privent du plus strict nécessaire.

Il faut être bien peu au fait de ce qui se passe dans les nouvelles colonies pour les croire en état de se pourvoir elles-mêmes sous le rapport scolaire. Elles doivent se résoudre à voir croître les jeunes générations dans l'ignorance complète et l'abrutissement, ou compter sur la seule action du gouvernement pour les sortir d'un état à demi civilisé, mais qui s'impose impérieusement à leur pénurie.

Voilà pourquoi nous avons, à maintes reprises, insisté sur l'obligation du gouvernement de suppléer à même les deniers publics, à l'impuissance de l'initiative privée en bâtissant lui-même les écoles, dans ces nouvelles colonies, dès les premiers jours de leur fondation et en défrayant les frais de l'enseignement.

C'est là un devoir de charité, d'humanité et je dirai de conscience chrétienne et patriotique. On ne conçoit pas un groupement de population canadienne-française sans l'école, pour le père de famille et les jeunes gars qui se préparent aux fonctions civiques du nouveau village, pas plus que pour la femme du colon on ne peut concevoir de bonheur, de gaieté et de courage sans la maison de Dieu, où elle puis-

se prier le dimanche et élever ses enfants dans la connaissance de leur religion.

L'école et la chapelle, voilà les deux attractions principales qui attireront les nouveaux colons, les rempliront de courage et de foi en l'avenir, leur feront espérer de revoir un jour des établissements prospères, des villages prospères comme ceux qu'ils ont quittés, où ils se retrouvent comme chez eux, mais plus enrichis et plus contents en l'avenir.

Et pourquoi, puisque les débuts sont si pénibles pour les jeunes colonies, le jeune prêtre, ou mieux le jeune missionnaire ne serait-il pas à la fois et le ministre de Dieu et le maître d'école, l'apôtre et l'éducateur. Ces deux fonctions se complètent l'une l'autre, peuvent vivre l'une de l'autre et se supporter mutuellement jusqu'au jour où elles se sépareraient volontairement sans jamais divorcer tout à fait, car l'instituteur vrai, qui remplit consciencieusement ses devoirs ne cesse pas de donner l'enseignement religieux et moral pendant que le lévite, de par la volonté de nos lois mêmes, continue d'avoir la haute vue sur nos maisons d'instruction.

Pourquoi à de certains jours et à de certaines heures, les enfants d'une paroisse ne se transporteraient-ils pas dans une certaine maison ou chantier du rang ou de la concession, le plus commode, pour y entendre les leçons du missionnaire sur les premiers éléments de la lecture, de l'écriture, de la comptabilité et de la géographie, sans parler du catéchisme auquel le dimanche est toujours réservé.

Et dans ce cas, le gouvernement, l'Etat ne devrait-il pas payer à cet instituteur volontaire offrant toutes les garanties de science et de moralité un certain traitement comme à tout autre instituteur reconnu par l'autorité?

Voilà du coup le problème de l'enseignement gratuit résolu en faveur des colonies nouvelles, incapables d'instruire leurs jeunes habitants et sans qu'il en coûte très cher au reste des contribuables. Voilà de l'instruction gratuite par excellence, là où il en faut, où il n'y en aurait aucune sans cela, laquelle apporterait en même temps les premiers moyens de subsistance aux hommes du culte religieux.

Voilà, enfin, au moyen d'un acte de charité, ou plutôt de reconnaissance publique, parfaitement correct à tous les points de vue, l'existence de la chapelle et la création d'écoles indispensables, solidement assurées à nos jeunes colonies.

Et qu'en contera-t-il à l'Etat? Moins, pour une année que la distribution de "Mon Premier Livre" à ceux qui en ont besoin, dans nos paroisses pauvres ou dans nos localités les plus florissantes. L'Etat aidant une œuvre fondamentale de l'Eglise, ne serait-ce pas un spectacle encourageant au plus haut degré pour tous ceux qui mettent l'espoir de cette province dans la colonisation de nos immenses territoires, dans l'exploitation des nos inépuisables ressources, en un mot dans l'accaparement de ce sol qui sera, s'il ne l'est pas déjà, la seule et dernière ressource — inexpugnable celle-là — de notre nationalité.

G. A. NANTEL.

Un homme qui boit jusqu'au délire : l'ADIPSONE le met très bien en moins de deux heures et le guérit en huit jours. Il ne fait pas restituer. J. P. Coultée & Cie. 1345 Ontario.

Parlons français

Il y a quelques années, les colonnes d'un de nos journaux contenaient chaque samedi des travaux intéressants et surtout fort utiles pour nous, Canadiens-français; l'auteur de ces travaux s'effor-



LES CONNAISSEURS

DEMANDENT LE

Pur Brandy Espagnol

JIMENEZ & LAMOTHE

DISTILLATEURS

MALAGA

ESPAGNE

♦ ♦ ♦ vieux de 12 ans.

PIERRE SIMARD, - St-Jérôme.

gait de déraciner chez nous l'habitude des anglicismes, dont notre langue est remplie, et sous le titre "Corrigeons-nous", travaillait à rendre à notre beau parler français toute sa pureté.

Il est malheureux que l'auteur ait discontinué son œuvre, produisant de réels progrès pour l'épuration de notre langue; aujourd'hui surtout, il serait à désirer qu'il reprenne la plume afin de raviver le dégoût qu'il nous inspirait pour ce langage à demi-anglais parlé par bon nombre de nos compatriotes.

La langue anglaise enfin, est-elle si nécessaire et si utile pour que nous en fassions usage de préférence à notre belle langue française?

Il paraît que nous avons quantité de préjugés; eh bien! s'il en est un dont nous devons essayer de nous déponiller, c'est bien celui de croire que sans la langue anglaise nous ne pouvons réussir, nous ne pouvons parvenir à aucun emploi.

Mais enfin, sommes-nous des nullités? faut-il toujours ramper pour parvenir à quelque chose? faut-il absolument que nous parlions anglais pour pouvoir gagner notre vie?

Certainement que les Canadiens sont assez forts par eux-mêmes, qu'ils sont assez nombreux pour s'entraider, sans aller, à l'aide d'une langue étrangère, mendier l'assistance des Anglais.

A voir comment les choses se passent, il y a tout lieu de croire que nous sommes incapables de nous soutenir sans l'aide d'autrui. Mais prenons donc exemple chez les Anglais eux-mêmes: viennent-ils à nous avec des manières si polies? se baissent-ils jusqu'à terre pour nous parler?

Nullement, ils se servent de leur propre idiome quand ils s'adressent à nous, même quand ils connaissent parfaitement le français; alors je ne vois pas pourquoi nous n'agirions pas réciproquement.

Nos compatriotes de langue anglaise doivent éprouver un grand plaisir lorsqu'il nous entendent parler leur langue; mais ils doivent ressentir un grand dédain lorsqu'ils voient ramper à leurs pieds quelques-uns des nôtres; ce qui doit les étonner davantage c'est de voir avec quelle indulgence nous souffrons le langage anglais de nos employés de tramways qui nous servent quotidiennement cet idiome baroque, avec une raideur tout à fait britannique.

"Fare please", c'est poli sans doute, mais cela sonne mal aux oreilles des étrangers qui se croient dans une ville française.

Le plus drôle de tout, c'est que si quelqu'un s'avise de redresser le langage de ces jeunes anglomanes, la riposte ne se fait pas attendre, ce qui fait bien voir que, si la langue anglaise est empruntée, la politesse française disparaît.

Allons donc! est-il donc bien vrai que nous sommes rendus à un tel degré de faiblesse? Parlons français toujours et partout; forçons les Anglais à parler notre langue, mais surtout, obligeons les nôtres, employés chez ces Anglais, obligeons-les à nous parler français, comme s'ils étaient au service de leurs propres compatriotes.

CHS. MAVER.

Montréal, mai 1902.

NOM PROPRE

Le BAUME RHUMAL est justement appelé le grand remède français. Il guérit toutes les affections de la gorge et des poumons.—63

Condoléances

Ste-Agathe-des-Monts, 20 mai 1902.

A une séance spéciale du Club Dramatique Ste-Agathe, tenue le 19e jour de mai courant, les résolutions suivantes ont été adoptées:

Proposé par M. J. Lafleur, président, A. Forget, trésorier, A. Reid, secondé par MM. V. Chartrand, vice-prés., E. Desrosiers et Z. Raymond, que le Club Dramatique Ste-Agathe a appris avec un vif regret la mort soudaine de Mme Guillaume Biondin, mère de notre ami, M. Léon Biondin, gérant du club, auquel nous offrons nos plus vives sympathies.

Proposé par M. W. Liboiron, secondé par M. Donat Côté, que copie des présentes soit envoyée aux membres de la famille, ainsi qu'aux journaux *La Presse*, *L'Avenir du Nord* et *LA NATION*.

J. Lafleur
Président.

Z. Raymond,
Secrétaire *pro-tem*.

L'UN COMME L'AUTRE

Une bronchite est la conséquence d'un rhume négligé. Si le BAUME RHUMAL guérit le rhume et prévient la bronchite, il guérit aussi la bronchite déclarée.—62

A Saint-Jérôme

—Notre assortiment du printemps consistant en matériaux pour construction tels que: clous, papier goudronné pour couvertures ou pour autre fins, peinture, huile et vernis, nous arrive en bonne condition et ce stock est bien frais et bon marché.

Aussi broche à clôture barbelée et unie très grand marché. L'acheteur y gagnera en venant nous voir et connaître nos prix avant de placer sa commande.

C. E. LAFLAMME.

—Vendredi dernier, les nombreux amis de M. Edouard Gibault se sont réunis dans la vaste salle de l'hôtel Perrault, pour lui présenter, à l'occasion de son mariage, avec leurs meilleurs souhaits de bonheur, un magnifique cadeau.

L'adresse, fort bien tournée, fût lue par M. Léopold Pepin.

M. Gibault, en quelques mots, remercia ses amis pour cette marque d'estime. On but ensuite à la santé des futurs époux, puis les gais chansonnettes, et les amusements de toutes sortes firent couler des heures agréables à tous. La fête ne s'est terminée qu'à l'aurore.

Les organisateurs de cette jolie démonstration étaient MM. Rodrigue Deschambault, gérant de la Caisse d'Economie et Armand Cartier, l'un de nos bijoutiers les plus populaires.

—Les Frères des Ecoles Chrétiennes de cette ville remercient bien cordialement les musiciens et les chantres qui ont bien voulu prêter leur précieux concours pour fêter leur saint Fondateur.

—M. C. E. Laflamme, parti pour l'An-

La CAISSE d'ECONOMIE

des CANTONS du NORD

St-Jérôme, P. Q.

Fait toutes sortes de transactions d'argent. Escompte les billets de commerce et les billets d'encan. Fait toutes espèces de collections. Traités émises sur toutes les parties de l'Amérique. Traite des pays étrangers encaissées au taux le plus bas. Intérêt alloué sur dépôts.

R. DESCHAMBAULT,
GÉRANT.

18-7-01-12.

DONAT GODON

MAGASIN GENERAL,

STE-AGATHE-DES-MONTS

Marchandises sèches et Epicerias. Assortiment d'INDIENNES, d'ETOPES A ROBES de tous prix et de tous genres.

SUCRES, CASSONADES de toutes les qualités. Nos prix ne craignent aucune concurrence.

Escompte pour du Comptant
5-9-01-12

FERRONNERIE

Jos. Morin

STE-AGATHE-DES-MONTS

(Ancien magasin Chalifoux)

M. Jos. Morin, déjà avantageusement connu du public, vient d'ouvrir un magasin de Ferronnerie à Ste-Agathe.

SPECIALITE: Fournitures pour forgerons et entrepreneurs.

Vitres, Huiles, Etc.

Une visite est sollicitée. Venez voir nos prix.
5-9-01-12

Chs. Ed. MARCHAND

AVOCAT

B. P., BOITE 130. — ST-JEROME

W. B. NANTEL, C. R.

AVOCAT

ST-JEROME, CO. TERREBONNE

Camille de Martigny

Ancien Magistrat

AVOCAT

ST-JEROME, CO. TERREBONNE

M. JOS. CORBEIL

AGENT D'ASSURANCE

ST-JEROME, P. Q.

Coin des rues Labelle et St-Marie

M. CORBEIL représente toutes les meilleures Compagnies d'Assurances sur la Vie, contre le Feu, les Accidents et Garanties.

18-7-01-12

nonciation lundi soir, nous écrit pour nous annoncer qu'il y a eu un grand incendie à ce village. La ferme de M. Draper, qui appartenait à M. Purley, autrefois, a été détruite de fond en comble. Le vent soufflait très fort et on a craint que le feu ne détruise le joli village de l'Annonciation.

Les feux de forêt sont cause de cet incendie, paraît-il.

—Dimanche dernier, jour de la Pentecôte, nous avons eu de la magnifique musique, à la grand messe.

Notre chœur de chant s'est réellement surpassé. L'orchestre a très bien rempli son programme.

—Dimanche dernier, le club de baseball de Brownsburg est venu se mesurer contre notre club. La partie n'a pas été intéressante, car le club étranger était beaucoup trop fort pour Le Saint-Jérôme.

Notre club s'est défendu d'arrachepied, mais il a dû succomber devant la valeur incontestable de ses adversaires.

Nous espérons que nos jeunes amis ne se laisseront pas décourager par cet échec.

—Lundi dernier, à 5.30 heures a. m., a eu lieu le mariage de M. Edouard Gibault, commis-marchand, avec Mlle Dorila Beaudry.

M. Eusèbe Gibault servait de témoin à son fils et M. Antoine Beaudry était le témoin de sa fille.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rév. M. J. A. Magnan.

Pendant la cérémonie, M. Chs. Ed. Marchand, organiste, a joué plusieurs magnifiques morceaux de musique de circonstance.

Malgré l'heure matinale, un essaim de nos plus charmantes jérômiennes, toutes amies de la mariée, assistaient à la cérémonie.

Après la messe, il y eût déjeuner à la résidence de M. Beaudry, puis les nouveaux époux prirent le premier convoi pour Montréal, et de là ils partirent pour Boston et autres endroits des états de la Nouvelle-Angleterre.

M. et Mme Gibault ont reçu de nombreux et riches cadeaux de leurs parents et amis.

Nos meilleurs souhaits à l'heureux couple.

VIN ST-LOUIS

Notre vin canadien prend continuellement de la popularité de jour en jour. Un très grand nombre en font usage à chaque repas à la place de la bière.

Il ne coûte pas plus cher, malgré qu'il y ait une grande différence dans la qualité. Pas de changement dans le prix: 40 cts. le gallon.

C. E. LAFLAMME.

PAS D'HÉSITATION

Entre tous les remèdes contre les affections de la gorge et des poumons, le seul vraiment efficace est le BAUME RHUMAL.

—61

"Un homme avide désire toujours quelque chose."
C'est qui demande qu'une chemise de \$3.00 ait le même fini que celle de \$4.00 doit se contenter d'en avoir une qui ne durera pas plus longtemps qu'une chemise de \$2.00—car le fini coûte de l'argent bien qu'il n'en fasse pas épargner.

Le prix du fabriquant sur la chemise est une garantie que la chemise durera une bonne durée pour ce prix et qu'il n'y a pas de qualité supérieure dans la

"CHAUSURE SLATER"

Goodyear Welted

SEUL AGENT LOCAL
J. D. GUAY, ST-JEROME

ANNONCEZ dans LA NATION, c'est le meilleur médium pour atteindre la famille. Plusieurs milliers de lecteurs dans les comtés de Terrebonne, Argenteuil, Deux-Montagnes, Montcalm.

J. V. LEONARD
AVOCAT
ST-JEROME. Co. TERREBONNE

D. LEONARD
NOTAIRE
Sainte-Monique, - Co. Deux-Montagnes.

Tous les chèques, mandats d'argent, etc., en paiement partiel ou entier de toutes annonces, abonnements ou impressions, doivent être faits payables au pair, à l'ordre de La Cie d'Imprimerie de St-Jérôme, et adressés directement à La Nation, St-Jérôme, Co. Terrebonne, P.Q.

J. L. ST-JACQUES, L.L.L.
AVOCAT
Bureau à Ste-Scholastique
Mardi et Samedi. LACHUTE.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Cour de Circuit.
District de Terrebonne, I L F R I D
Ste-Scholastique, à savoir: } W B R U N O
No 813. } N A N T E L,
Demandeur; contre THOMAS SCULLY, Défendeur, savoir:
Une moitié indivise dans un terrain indivis située en la paroisse de Sainte-Sophie, district de Terrebonne, étant les lots numéros cent quatre-vingt-seize et cent quatre-vingt-dix-sept (Nos 196 et 197), aux plan et livre de renvoi officiels faits pour la dite paroisse de Sainte-Sophie, de la contenance de dix arpents, plus ou moins en superficie—avec un moulin à scie et autres bâtisses y érigées, et pouvoir d'eau qui longe le dit terrain.
Pour être vendue à la porte de l'église catholique du village de Sainte-Sophie, dit district, le QUATRIÈME jour de JUIN, à ONZE heures de l'avant-midi.

LAPOINTE & PREVOST, Shérif.
Bureau du Shérif,
Sainte-Scholastique, 28 avril 1902.

MAISON
R. Castonguay

Grand Magasin Départemental

TOUTES mes marchandises sont affichées et vendues à un seul prix et vous pourrez être certains qu'elles seront toujours le meilleur marché.
Tous les Départements sont au complet.

Première...
Communion

Un assortiment complet dans tous les détails offert à votre choix. Habilllements pour Garçons dans tous les prix. Un vrai bargain. Broderies pour Robes, grande largeur, 50 cts. @ \$1.40 la vg. Mousseline, Lawn. Un job de Broderies par coupons de 5 @ 8 vgs., 3 @ 10 cts. Grands voiles de 1re communion, 74 cts. à \$1.50. Gants, Rubans, Corsets, Souliers.

Département pour Maisons
Voici le temps des démenagements. Grande variété de Tapis, nouveaux dessins @ 10, 15, 20, 30, 32, 35, 40, 45, 49, 50, 60 et 75 cts. Prélarts dans toutes les grandeurs, Poles, Blinds, Portières, Rideaux, etc., de toutes les qualités aux plus bas prix.

L'usage immodéré de Bière, Whisky, etc., est radicalement guéri par l'ADIP-SONE (extrait Liquide Concentré). Faites-en l'essai. Dépôt chez M. J. P. Coutlée & Cie, 1345 rue Ontario, coin St-André.

Louis Labelle
—HUISSIER, COLLECTEUR, Etc.—
ST-JEROME

BANQUE D'HOCHELAGA
Capital payé \$1,500,000. Fonds de Réserve \$250,000. Bureau principal: Montréal.

Directeurs: MM. F. X. ST-CHARLES Président, R. BICKERDIKE, M.P., Vice-Prés., Hon. J. D. ROLLAND, J. A. VAILLANCOURT, A. TURCOTTE.
Bureaux de Quartiers: Hochelaga Rue Notre-Dame Ouest, Rue Ste-Catherine Centre, Rue Ste-Catherine Est.
Succursales: Joliette, Louiseville, Québec, Sorel, Sherbrooke, Saint-Henri (Montréal), St-Jérôme, Trois-Rivières, Valleyfield, Vankleek Hill, Winnipeg, (Man.)
Gérant Général: M. J. A. PRENDERGAST
Asst. Gérant: C. A. GIROUX
Inspecteur: O. E. DORAIS

Une nouvelle succursale de cette banque est maintenant en opération à SAINT-JEROME, rue Labelle, près du pont de fer.
J. C. GAGNE, Gérant.

TELEPHONE No. 43.— RUE LABELLE —BOITE DE POSTE No. 91.



J. D. GUAY
IMPORTATEUR
Marchandises sèches, Chapeaux
Chaussures, Fourrures, etc.
St-Jérôme
Agent de la BOSTON RUBBER Co.
pour les Cantons du Nord, etc.

Les Marchands qui donneront leurs commandes avant le 1er août auront droit à 30%, 2 1/2%, et 5% 30 jours, ou 6% 10 jours, datés des 1er octobre et novembre. Avis à MM. les Marchands du Nord.

Mon Voyageur est sur la route, veuillez l'attendre avant de donner votre commande. Encourageons l'industrie locale!

Marchandises Sèches.— Un grand choix vient d'arriver de Glasgow, Ecosse, que je vendrai au prix de Montréal, avec la différence que nous coupons les pièces pour vous donner la quantité dont vous avez besoin.

Maison P. Simard
EPICERIES, VINS ET LIQUEURS
GROS ET DETAIL

LE GRAND SUCCES obtenu par cette Maison d'Affaires depuis un an, date depuis laquelle elle s'est occupée activement du COMMERCE DE GROS, l'oblige d'agrandir son local en prenant tout le bloc. Un département spécial pour le commerce de gros sera installé sous peu dans la partie autrefois occupée par M. R. Castonguay.
Les importations de printemps seront très considérables en fait de liqueurs de toutes sortes, telles que les meilleures marques de Brandy, Gin, Vins, Liqueurs Pines, etc., etc.

Un ordre de 1,000 Caisses de Gin Canadien "CROIX ROUGE" a récemment été envoyé à la Distillerie de Berthierville. Ce Gin est reconnu supérieur au Gin importé.

De plus, cette Maison s'occupera aussi spécialement du commerce de PROVISIONS ET EPICERIES EN GROS. Les commerçants en général, marchands, hôteliers, restaurateurs et autres auront tout avantage de transiger avec cette Maison d'affaires, qui est au seuil du Nord et qui, par sa position géographique, peut avantageusement rivaliser avec les grandes maisons de Montréal.

La différence du Fret que vous épargnerez sera énorme à la fin de l'année.
Saint-Jérôme, 7 avril 1902.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE
CONTRE LE FEU DE LA CITE DE MONTREAL
FONDEE EN 1859 9, COTE ST-LAMBERT

Cette compagnie d'assurance, appréciant les sacrifices que la ville de St-Jérôme s'est imposés pour se protéger contre le feu, la classe dans le tarif D moins 20 0/0, c'est-à-dire de 25 à 35 0/0 plus bas que les taux ordinaires des autres compagnies.
Placez donc vos risques sur meubles et bâtisses dans la Mutuelle de Montréal. Placez-les dans son département à système ordinaire d'assurances à taux fixe, sans mutualité, sans billet de dépôt, sans aucune responsabilité de la part de l'assuré.
Vous économiserez considérablement, votre argent restera dans le pays et vous développerez une bienfaisante institution pour la province.
Indépendante de toutes les compagnies d'assurances, elle fixe elle-même ses taux qui défient toute compétition. N'assure pas les stocks de marchandises, ni les moulins et manufactures. Un soin tout particulier sera pris de la régularité de vos polices, de leur renouvellement à échéance, du règlement de vos sinistres.

J. B. Lafleur, Secrétaire, Montréal.
Aif. A. Laviolette, Agent à Saint-Jérôme.

La Cie. d'Imprimerie de Saint-Jérôme

AVIS AUX ACTIONNAIRES

AVIS PUBLIC est par le présent donné que la deuxième assemblée générale annuelle des actionnaires de la dite compagnie, aura lieu

Mercr. le 11 Juin 1902.

à dix heures a. m., précises, à ses bureaux à Saint-Jérôme, pour l'élection des directeurs, pour recevoir le rapport du trésorier et du gérant et pour décider toutes questions qui pourront leur être légalement soumises.

Saint-Jérôme, 10 mai 1902.

Par ordre du bureau de direction,

R. AIMÉ TISON,
Secrétaire.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

La meilleure route et la plus populaire pour Toronto, les Chutes Niagara, London, Détroit, Chicago et toutes les stations du Canada et des États-Unis.

Des trains express quittent Montréal aux heures et jours ci-après pour Toronto et l'Ouest.

	Quotidien	Quotidien	Daily ex Sun
Quitte Montréal	5.00 a. m.	10.00 p. m.	8.00 p. m.
Arr. Toronto	4.50 p. m.	7.15 a. m.	6.50 a. m.
Arr. Hamilton	5.50 p. m.	8.30 a. m.	8.15 a. m.
Arr. Ch. Niagara	7.15 p. m.	10.10 a. m.	10.10 a. m.
Arr. Buffalo	8.35 p. m.	11.53 a. m.	11.53 a. m.
Arr. London	7.42 p. m.	11.00 a. m.	11.00 a. m.
Arr. Détroit	9.20 p. m.	1.10 p. m.	1.10 p. m.
Arr. Chicago	7.20 a. m.	8.45 p. m.	8.45 p. m.

Tous ces trains font la communication sans retards à Chicago avec les trains rapides allant à St. Paul, Winnipeg, et toutes les stations de l'Ouest américain, y compris les États de la Californie, de l'Oregon, de Washington et de la Colombie britannique, sur la côte du Pacifique.

Un char café-palais est sur ce train et un repas à la carte servi à toute heure durant le jour à la convenance des passagers.

Des Dortoirs de Touristes

Partant de Montréal, tous les lundis et mercredis à 10.30 p. m. pour l'accommodation des voyageurs ayant des billets de première ou de seconde classe pour Chicago et à l'Ouest de cette place jusqu'à la côte du Pacifique. Un prix nominal est fixé pour les places dans ces chars-dortoirs. Lits réservés à l'avance.

Le chemin de fer du Grand Tronc est aussi la route la plus directe entre Montréal et Portland, Boston et toutes les stations des États de la Nouvelle-Angleterre, ainsi que New-York.

Pour acheter vos billets et retenir votre place dans les chars-dortoirs, adressez-vous à

J. M. DORION, Agent G. T. R.,

Laclute ou St-Philippe,

Dr E. N. FOURNIER

Saint-Jérôme.

TÉLÉPHONE NO. 55

J. E. PARENT

Notaire, Commissaire, Etc.,
ST-JEROME, P. Q.

Argent à prêter, à 5 et 6 p. c. sur Polices d'assurance de vie et sur propriété. Achats de paiements et de créances de toutes sortes. Prêts aux corporations. Achats et ventes de propriétés.

M. PARENT représente diverses compagnies d'assurances sur la vie et contre le feu.

LA NEW-YORK LIFE, LA OTTAWA FIRE INS. Co., LA CANADA FEU, LA LONDON FIRE INS. Co., THE EQUITY FIRE INS. Co., ETC.

Voulez-vous être bien payés en cas de feu et en cas de mort? Assurez-vous à l'une de ces compagnies par l'entremise du Notaire Parent qui vous charge de 15 à 20 p. c. meilleur marché que les compagnies combinées.

A LOUER

Un beau grand magasin avec bons logements, dans un des plus beaux sites de la ville de St-Jérôme, bien adapté pour le commerce de gros, soit ferronnerie, marchandises sèches ou épicerie.

J. E. PARENT,
ST-JEROME

La Librairie St-Jérôme

EDIFICE PARENT — PRÈS DU MARCHÉ
ST-JÉRÔME

Sans contredit la meilleure librairie de Saint-Jérôme. On y trouve tout ce qu'il y a de mieux dans sa ligne de commerce.

Livres d'Écoles, Livres de Piété ordinaires et de luxe, Papeterie, Cartes à Jouer, en gros et en détail, Rideaux (blinds), à partir de 25 cts à \$2.50, Supports nouveaux pour portières, Pôles et leurs Ornements, Papier Vert et autre à double couleur, Tapisserie à bon marché pour faire place aux achats d'automne.

Grands et petits Miroirs à prix réduits.

Bel assortiment de Montres, Chaines et Jongs de Mariage et autres Bijoux de valeur.

18-7-01—1a.

LA NATION est imprimée et publiée à Saint-Jérôme, par LA CIE. D'IMPRIMERIE DE SAINT-JEROME, qui en est propriétaire.

COLONNE PHARMACIE FOURNIER

PREMIERE COMMUNION

Pour les Articles de

PREMIERE COMMUNION

Tels que

**Livres de Piété,
Chapelets,
Crucifix,
Images,
Etc.,
Etc.**

ALLEZ A LA

Pharmacie Fournier

Vous y trouverez l'assortiment le plus complet et le plus varié de tout Saint-Jérôme.

Les prix sont plus bas que partout ailleurs.

N'achetez pas ces objets de

PREMIERE COMMUNION

Sans aller à La Pharmacie Fournier, et vous n'aurez pas le reproche à vous faire d'avoir acheté ailleurs, lorsque vous pouviez avoir mieux et à meilleur marché

A LA

PHARMACIE FOURNIER

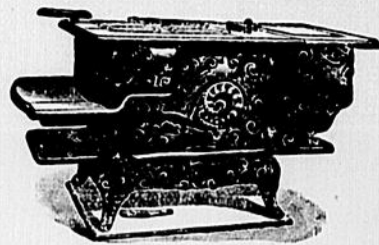
ST-JEROME, P. Q.

18-7-01—1a.

S. G. LAVIOLETTE

Marchand de

Glacières,
Poèles de Cuisine
... et autres,
Courroies
pour Moulins,
Scies Rondes,
Dynamite,
Etc., Etc.



Ferronneries,
Peintures,
Vernis,
Faïence,
Poterie,
Ferrerie,
Ferblanterie,
Etc., Etc.

MOULINS A COUDRE de \$25.00 et \$30.00.

LAMPES ÉLECTRIQUES de qualité supérieure pour 25 cts.
BICYCLETTES RED BIRD. de Brantford, Ont.

AVIS AUX MARCHANDS.—Instruments aratoires, tels que Faux, Fourches, Grattes, Haches de toutes sortes, vendus à prix garantis aussi bas que ceux de Montréal.

Clous, Broche à clôture, Blanc de plomb, Huiles, Peinture préparée, etc. au prix du gros.

S. G. LAVIOLETTE.

COIN DES RUES ST-GEORGES ET STE-ANNE,
18-7-01—1a.

ST-JEROME

JOS. LACHAPELLE

CONSTRUCTEUR D'AQUEDUCS

ST-JEROME, P. Q.

M. LACHAPELLE, qui a construit un grand nombre d'aqueducs dans la province, et notamment celui de Saint-Jérôme, qui donne entière satisfaction au public de la ville, est prêt à fournir

DES SOUMISSIONS

pour la construction d'aqueducs en fer ou en bois, pour canaux d'égouts, etc.

M. LACHAPELLE s'occupe aussi de la construction des ponts.

A VENDRE

Une machine complète pour percer les tuyaux en bois. Il y a NEUF TARIÈRES de la grosseur d'un pouce et demi jusqu'à cinq pouces. Cette machine est en vente à très bon marché.

S'adresser immédiatement à

JOS. LACHAPELLE,

18-7-01—1a.

ST-JEROME, Co. DE TERREBONNE, P. Q.

Bureau de Poste, B. 114.

ETABLI EN 1880.

Téléphone Bell No 54.

Chs. Elie Laflamme

MARCHAND, Gros et Détail

Vins, Liqueurs, Provisions, Farines, Grains, Foin, Ferronnerie, Peinture, Vitre, Vaisselle, Etc.

SAINT-JEROME, P. Q.

SUCCESSALE à l'ANNONCIATION, P. Q.

ALDERIC LABELLE, GERANT.

18-7-01—3m.

MONETTE & VEZINA

Manufacturiers et Entrepreneurs-Constructeurs

ST-JEROME, P. Q.

CLOS DE BOIS GENERAL

Bardeaux, Lattes, Pin, Pruche, Epinette, Bois blanc, Bois franc, Bois de charpente de toutes dimensions, Bois préparé, Jalousies, Portes, Chassis, Moulures, Tournages, Découpages, Etc., Etc.

PRIX SPÉCIAUX POUR LE COMMERCE DE GROS

Sets de Chambre de \$8 à \$75, Sets de Salon de \$15 à \$100, Sets de Salle à Dîner de \$15 à \$75, assortiment complet de meubles de fantaisie, Voitures d'enfants, d'hiver et d'été, Pôles de luxe pour rideaux, Cadres et Gravures de tous genres.

Grand assortiment de meubles de toutes les qualités et de tous les prix.

Magasin, rue Labelle, près de E. Gibault, ouvert tous les jours jusqu'à 9 heures du soir.

Toutes commandes envoyées au magasin ou à la manufacture seront exécutées immédiatement et à des prix très bas.

Toutes espèces de bois seront achetées par Monette & Vézina.

MM. MONETTE & VEZINA entreprennent la construction de toutes sortes de bâtisses à des prix très bas.

18-7-01—1a.

HON. G. A. NANTÉL, C.R.

J. A. BEAULIEU, L.L.B.

Tel. Mon. 3250

HOTEL BEAULIEU

LS. BEAULIEU PROP.

PRÈS DE LA GARE

SAINT-JEROME, P. Q.

Nantel & Beaulieu
AVOCATS

Bureau à Saint-Jérôme :
Bloc Parent.

Bureau à Montréal :
Édifice La Presse.

18-7-01—1a.